



Commission de la Famille et de l'Intégration

Procès-verbal de la réunion du 19 juin 2015

Ordre du jour :

Projet Força (Formation vers une Citoyenneté Active)

Conférence finale

"Pour une citoyenneté active des personnes en situation de handicap intellectuel"

- Présentation des résultats du Projet Força
- Discussion

*

Présents : Mme Diane Adehm (en rempl. de Mme Martine Mergen), M. Gilles Baum, Mme Taina Bofferding, Mme Joëlle Elvinger, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, Mme Françoise Hetto-Gaasch, M. Fernand Kartheiser, M. Marc Spautz, M. Roberto Traversini

M. Claude Adam, Observateur

M. Mars Di Bartolomeo, Président de la Chambre des Députés

Mme Marianne Weycker, de l'Administration parlementaire

Excusée : Mme Sylvie Andrich-Duval

*

Présidence : M. Gilles Baum, Président de la Commission

*

Dans le cadre de son allocution de bienvenue commencée par les mots « Häerzlech wëllkomm an der Lëtzebuerger Chamber » adressés aux nombreux participants venant de sept pays, Monsieur le Président de la Chambre des Députés fait savoir que la présente rencontre a été décidée de manière spontanée par lui-même et le Directeur général de la Fondation APEMH¹, M. Raymond Ceccotto, dans le cadre des efforts d'ouverture de la

¹ Association des Parents d'Enfants Mentalement Handicapés

Chambre des Députés vers l'extérieur. Des expériences positives ont pu être faites récemment à l'occasion de visites de personnes en situation de handicap et de personnes ayant des problèmes psychiques. Le projet Força est très intéressant et très motivant et est dans la ligne du parlement dans ses efforts pour la participation active des citoyens.

M. Ceccotto remercie les représentants de la Chambre des Députés de l'honneur d'être accueilli. Il considère comme une opportunité unique et rare de pouvoir présenter les résultats et les recommandations d'un projet devant une telle audience et avec les personnes qui en sont la cible. L'orateur explique que le projet Força était une formation vers une citoyenneté active, un échange de bonnes pratiques. Ce projet s'est déroulé dans le cadre du projet européen Grundtvig - formation des adultes. Jusque-là, des professionnels (éducateurs, formateurs, personnel enseignant, etc.) participaient à de tels projets, mais jamais les personnes en situation de handicap elles-mêmes. Il y a vingt-trois ans, l'APEMH a mis sur pied avec des partenaires l'ONG européenne Arfie², œuvrant au niveau européen pour améliorer la qualité des services, la formation des professionnels et la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Depuis cinq, six ans, celles-ci sont de plus en plus impliquées (dont participation aux visites en suivant un programme parallèle). Il convient de souligner que la Convention relative aux droits des personnes handicapées n'est pas restée lettre morte : de nombreux pays, dont le Luxembourg, de même que la Commission européenne, l'ont signée et les pays mettent en place des plans d'action, avec une réelle participation des personnes concernées. M. Ceccotto rappelle aux députés leur responsabilité dans la mise en œuvre de la convention.

La délégation suisse procède ensuite à la présentation du projet européen Grundtvig (cf. annexe 1). Les représentants des différents pays enchaînent par la présentation des articles de la convention revêtant une importance particulière dans le contexte de la concrétisation de la citoyenneté, avec les droits afférents (cf. annexe 2).

Au cours de l'échange de vues subséquent, les invités abordent le sujet de la tutelle. Le Luxembourg en est un mauvais exemple à leurs yeux, puisque la tutelle enlève aux personnes concernées tous les droits civiques. D'autres pays, comme la France et la Belgique, ont cependant progressé.

Monsieur le Président de la Chambre des Députés propose aux invités de faire parvenir aux députés les informations relatives aux meilleures pratiques dans ce domaine dans d'autres pays. Les commissions parlementaires pourront alors prendre en charge ce sujet.

M. Ceccotto fait savoir que l'Arfie est membre de l'EDF (European Disability Forum), la grande association de lobbying en faveur des personnes en situation de handicap au niveau européen.

Les invités apprécient d'avoir été reçus par les députés, ce qui les encourage pour continuer leur travail. M. Ceccotto tient à mentionner l'engagement et le sérieux avec lequel tous travaillent et témoigne d'une belle expérience de coopération et de partage pendant les deux années d'élaboration du projet Força.

Au sujet de la tutelle, l'orateur est conscient des difficultés de trouver une formulation qui respecte la personne et ses droits.

Un autre domaine très important est l'éducation inclusive. Tout aussi importante est la transition : il faut aussi permettre la formation professionnelle adaptée aux compétences, aux possibilités de travail de la personne concernée et pouvoir trouver du travail. Au

² Association de Recherche et de Formation sur l'Insertion en Europe

Luxembourg, la situation est bonne, puisque les travailleurs handicapés des ateliers ont le statut de salarié.

Il importe de tenir compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et de veiller à une bonne communication. L'orateur fait l'appel d'être ouvert et prêt à la rencontre, d'être le plus normal possible, puisqu'il est facile de vivre ensemble.

Si le Luxembourg dispose de nombreux moyens étatiques pour faire fonctionner les différents services, il manque néanmoins des moyens pour réaliser des études approfondies, en impliquant les personnes concernées, et aider à faire passer les messages importants.

Luxembourg, le 7 août 2015

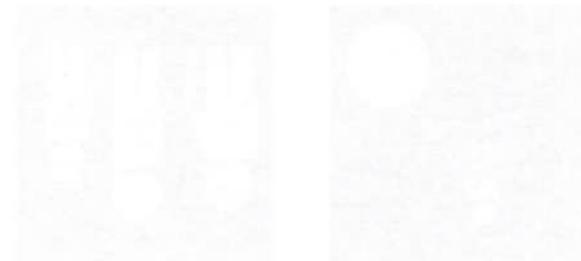
Le Secrétaire-Administrateur,
Marianne Weycker

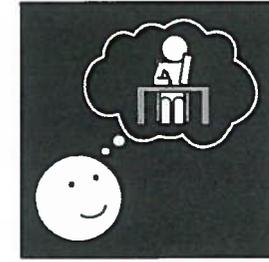
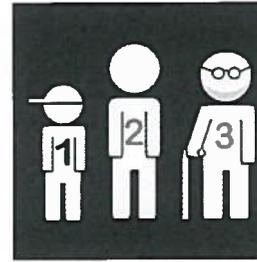
Le Président,
Gilles Baum

Annexes : 1) Projet Européen Grundtvig
2) Força - Participation active et droits citoyens



Projet Européen Grundtvig





L'idée du projet Grundtvig est :

Chaque personne a le droit d'apprendre
à n'importe quel **âge**, **tout au long de sa**
vie



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie

« Força » est notre projet Grundtvig.

C' est le nom simplifié du projet, il signifie :

**Formation vers une
citoyenneté
active**



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



Le projet « Força » **fait participer** les personnes avec handicap

Il se fait **avec nous** et pas seulement en parlant de nous

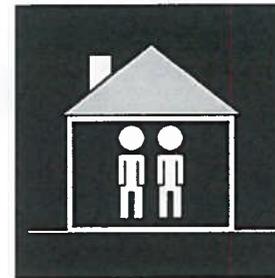


Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



Cette participation permet d'identifier les bonnes pratiques concernant les droits citoyens dans 2 domaines :

les lieux de **vie**



les lieux de **travail**

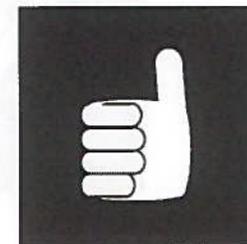


Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



L'échange avec les institutions européennes nous a permis de mettre en évidence :

. Ce que nous faisons de **bien**



. Ce que nous aimerions **changer**



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



Le projet a débuté en **août 2013**

Le projet se termine à la fin **juillet 2015**



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



Il regroupe 7 pays **partenaires** :



Belgique



Espagne



France



Italie



Luxembourg



Portugal



Suisse



Les 8 institutions partenaires

FOURNEAU DAVID-LES IRIS, Virton,
Belgique



ampans

AMPANS, Manresa, Espagne



FMS, Epinal, France

CADIAI
COOPERATIVA SOCIALE

CADIAI, Bologne, Italie



CECD, Mira Sintra, Portugal

C.E.C.D. Mira Sintra
Centro de Educação para o Cidadão com Deficiência, C.R.L.

APEMH, Bettange sur Mess,
Luxembourg



AEIM, Villers, France

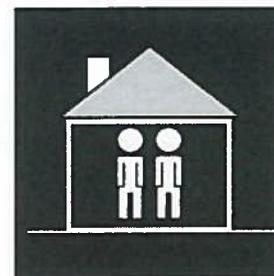


FOVAHM, Saxon, Suisse

FOVAHM

Les 2 groupes de travail se sont organisés selon leur méthode

5 institutions ont réfléchi plus particulièrement sur **les lieux de vie**



3 institutions ont réfléchi plus particulièrement sur **les lieux de travail**



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



Les 5 institutions qui ont réfléchi sur les lieux de vie forment le GROUPE 1, il s'agit de :



FOURNEAU DAVID-LES IRIS
Virton, Belgique



AMPANS,
Manresa, Espagne

ampans



FMS, Epinal, France



CADIAI, Bologne, Italie

CADIAI
COOPERATIVA SOCIALE



CECD, Mira Sintra, Portugal



Les 3 institutions qui ont réfléchi sur les lieux de travail forment le GROUPE 2, il s'agit de :

 **APEMH,**
Bettange sur Mess, Luxembourg



 **AEIM,** Villers, France



 **FOVAHM,** Saxon, Suisse



Tout au long du projet, **les institutions partenaires** des différents groupes ont agendé **des rencontres** plusieurs fois selon un calendrier bien défini



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



Les participants du **GROUPE 1** se sont retrouvés

En **Italie**, en décembre 2013

Au **Portugal**, en mars 2014

En **France**, en novembre 2014

En **Belgique**, en février 2015



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



Les participants du **GROUPE 2** se sont retrouvés

En **Suisse**, en janvier 2014

Au **Luxembourg**, en mars 2014

En **France**, en novembre 2014

En **Espagne**, en février 2015

Les participants des **GROUPES 1 et 2** se sont également retrouvés tous ensemble :

en **Espagne**, en mai 2014

au **Portugal**, en avril 2015

au **Luxembourg**, en juin 2015



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



Les participants de chaque pays ont parlé et se sont formés en langage facile sur :

La **Convention internationale** sur les
Droits des personnes avec handicap



Des articles de la convention ont été choisis et travaillés plus spécifiquement

Convention internationale sur les Droits des personnes handicapées

Version Facile à lire



Réalisé avec le soutien de l'AWIPH



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie





Art 12 : Etre reconnu comme une personne
devant la loi



Art 16 : Etre bien traité



Art 19 : Vivre dans la société



Art 20 : Se déplacer



Art 21 : Exprimer son opinion,
avoir accès à l'information



Art 27 : Recevoir une formation, avoir du travail



Art 29 : Participer à la vie politique et publique

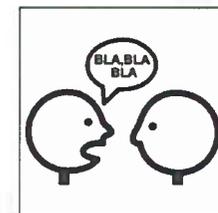
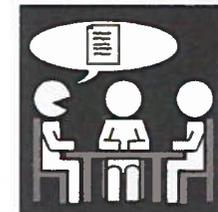


2 questionnaires ont été écrits
en langage facile.

Les questions se basent sur les articles
choisis de la convention.

Les questions sont posées
. en groupe

. face à face avec 1 participant.



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



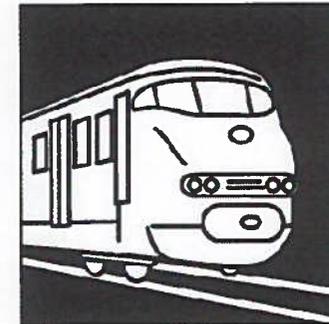
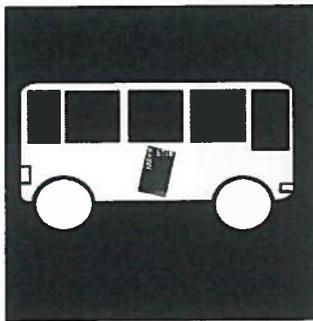
Des voyages ont été organisés dans les pays des institutions partenaires



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



C'est une bonne occasion de se déplacer en bus, en train en avion et pour certains même de vivre leur baptême de l'air !



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



Avant les voyages :

- on se renseigne sur **le pays et l'institution** que l'on va visiter
- on suit un **cours basique** de langue
- on écrit les **questions** à poser
- on fait la **liste des affaires** à prendre en langage facile
- on écrit le **programme** en langage facile



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



Pendant les voyages :

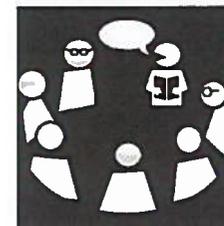
- on **s'informe** et on découvre le pays (les paysages, la gastronomie, les traditions...)
- on effectue des **visites guidées**
- on reçoit de **l'aide** pour s'orienter dans le temps et dans l'espace

Après les voyages :

- on **évalue la rencontre** par un questionnaire en facile à lire
- on **discute** sur la rencontre
- on **réfléchit** sur ce qu'on a vu
- on **partage l'information** avec d'autres personnes (conférence, articles de presse)

Tout au long de ce **projet**

- Les questions de la **convention**
- Les **échanges** et les discussions
- Les différents **voyages**
- Les **expériences** de chacun



nous ont permis de:

- voir ce que nous faisons de bien,
c'est-à-dire les **bonnes pratiques**
- voir ce qui doit être amélioré,
c'est-à-dire le **guide de recommandations**



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



Nos **partenaires** vont, à présent, vous
présenter quelques extraits



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie





Participation active et droits citoyens

Les participants de Força
donnent leurs avis et leurs recommandations.

Version 1— conférence finale au Luxembourg

Projet Força 2013-2015



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



Força se fait avec nous et pas
seulement en parlant de nous

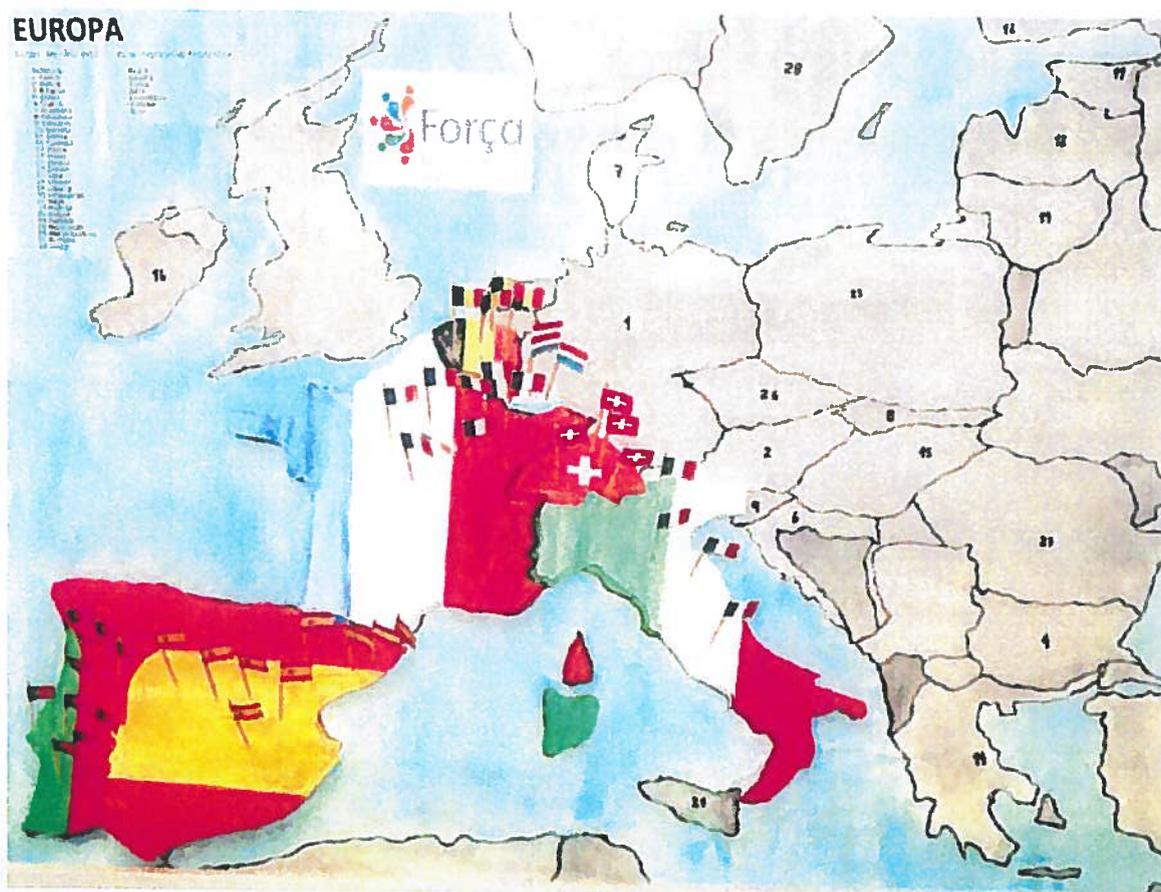
Le projet « Força » **fait participer** les personnes avec handicap.

Cette participation permet de trouver les bonnes pratiques
en ce qui touche les droits citoyens dans 2 domaines :

♦ les lieux de **vie**



♦ les lieux de **travail**



Les 5 institutions qui ont réfléchi sur les lieux de vie forment le **GROUPE 1**, il s'agit de :



FOURNEAU DAVID-LES IRIS
Virton, Belgique



AMPANS,
Manresa, Espagne

ampans



FMS, Epinal, France



CADIAI, Bologne, Italie

CADIAI
COOPERATIVA SOCIALE



CECD, Mira Sintra, Portugal



Les 3 institutions qui ont réfléchi sur les lieux de travail forment le **GROUPE 2**, il s'agit de :



APEMH,
Bettange sur Mess, Luxembourg



AEIM, Villers, France



FOVAHM, Saxon, Suisse



Des **questionnaires** ont été écrits en langage facile ou bien plus simple.

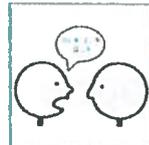
Les questions se basent sur 7 articles choisis de la convention.

Les questions sont posées

- ♦ en groupe



- ♦ face à face avec 1 participant.

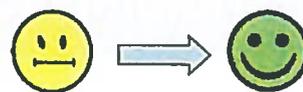


Les questions de la **convention**,
les **échanges** et les discussions
et les différents **voyages** nous ont permis de voir:

- ♦ ce que nous faisons de **bien**



- ♦ ce que nous aimerions **changer**,
ce qui doit être amélioré



Quelques-unes de nos idées sont écrites
dans ce livre ou guide de recommandations.

Les questions posées dans les interviews
se trouvent à la fin de ce papier.

Article 12

Être reconnu comme une personne devant la loi

Reconnaissance de la personnalité juridique



page 7

Article 16

Être bien traité

Droit de ne pas être soumis à l'exploitation, à la violence et à la maltraitance



page 13

Article 19

Vivre dans la société

Autonomie de vie et inclusion dans la société
(avec l'article 30: Participation à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et aux sports)



page 19

Article 20

Se déplacer

Mobilité personnelle



page 23

Article 21

Exprimer son opinion, avoir accès à l'information

Liberté d'expression et d'opinion et accès à l'information



page 28

Article 27

Recevoir une formation, avoir un travail

Accès au travail et à l'emploi

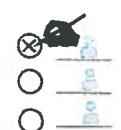


page 34

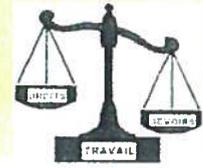
Article 29

Participer à la vie politique et publique

Participation dans la vie politique et publique



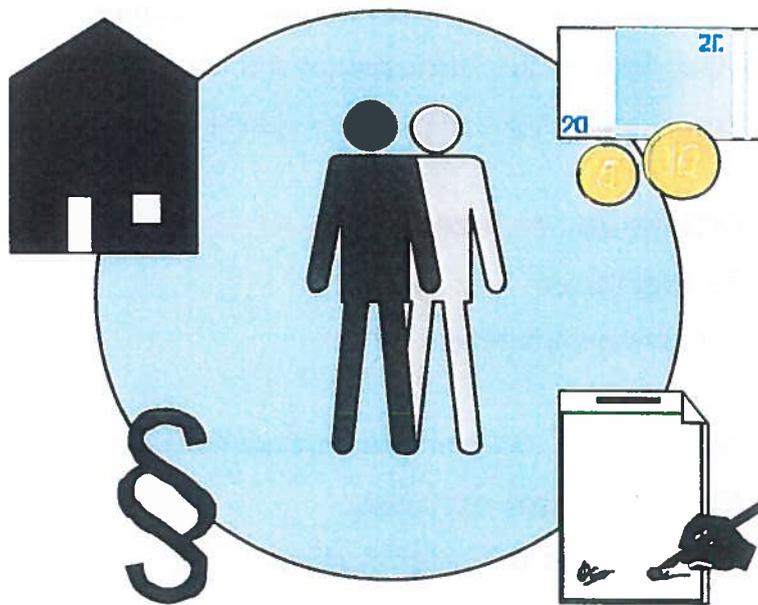
page 42



Article 12

Être reconnu comme une personne devant la loi, égale aux autres

Reconnaissance de la personnalité juridique
dans des conditions d'égalité



Article 12

Être reconnu comme une personne devant la loi



Un droit — cela veut dire quoi pour vous ?

Le mot est difficile.

Beaucoup savent mieux dire ce qu'est un **devoir** que ce qui est un **droit**.

Voici quelques définitions des usagers (groupe **être citoyen au travail**):

Avoir le droit de..... :

- ◆ travailler
- ◆ être payé pour son travail: recevoir un salaire, du congé, avoir une assurance-maladie...
- ◆ être traité comme tout le monde
- ◆ être respecté
- ◆ être habillé comme on veut en tenant compte du règlement
- ◆ s'exprimer et parler : poser des questions, être écouté, être entendu, recevoir un feed-back, une réponse à sa question
- ◆ recevoir aussi une reconnaissance ou un feedback positif, et non seulement un feedback quand quelque chose ne va pas
- ◆ connaître et comprendre le règlement.
- ◆ apprendre et avancer (progresser)
- ◆ faire aussi des erreurs
- ◆ avoir un certain choix
- ◆ recevoir un règlement clair pour tous
(pour que les encadrants disent la même chose)

Article 12

Être reconnu comme personne devant la loi



Un devoir— cela veut dire quoi pour vous ?

Voici quelques définitions pour les devoirs dans la **vie au travail** :

- ◆ Respecter les chefs et les collègues, être poli, écouter les chefs
- ◆ Respecter le matériel et le lieu de travail
- ◆ Faire le travail demandé et pas un autre
- ◆ Faire le travail correctement, faire un travail de bonne qualité,
- ◆ Respecter le règlement de fonctionnement (horaires, congés), par exemple: être à l'heure
- ◆ Venir travailler, ne pas être absent juste comme ça
- ◆ Aider les autres ...
- ◆ Respecter la tenue vestimentaire

Article 12

Être reconnu comme une personne devant la loi



Sujet: Argent, budget, gérance du budget....:

Connaissez-vous le montant de vos revenus, de vos allocations ?

- ◆ Certains disent « **oui** »:
leurs tuteurs leur donnent un extrait de compte.
Mais l'extrait est trop difficile à comprendre pour certains.
- ◆ D'autres n'ont pas d'information sur leur argent.
- ◆ Pour certains, **la valeur** de l'argent reste difficile à comprendre.

Gérez-vous seul votre argent?

- ◆ Bon nombre de personnes reçoivent une partie de l'argent comme **argent de poche** à gérer par eux-mêmes de façon autonome.
- ◆ Certains gèrent leur argent **ensemble** avec le tuteur (famille, professionnel, administrateur de soutien...).
- ◆ Il y a des cas où **les tuteurs gèrent** et où la personne **ne reçoit pas d'information**.
- ◆ Certains **ne gèrent plus** leur compte depuis qu'ils sont entrés en institution.



Les recommandations pour l'article 12



1

Instaurer une information et des **formations sur la notion de l'argent**.
Former à gérer l'argent dès le plus jeune âge.

2

Informé sur les mesures de protection : tutelle, curatelle, sauvegarde..

3

Sensibiliser les **organismes extérieurs**/les tutelles à être **plus présents**:
Mettre en place une **gestion continue**: suivre et expliquer dès la provenance de la somme jusqu'à sa dépense partielle ou totale.

4

Dans les institutions, être plus transparents (clairs) sur ces sommes.

5

Données personnelles:

Séparer les informations privées et les informations professionnelles.

Ma vie privée ne regarde pas
mon chef d'atelier

6

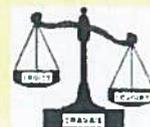
Reconnaissance

Equilibrer mon salaire par rapport à ma rente (retraite, pension).

Je vax plus
que ce que je gagne



Les recommandations pour l'article 12



7

Posséder, contrôler, emprunter, conserver l'argent :

Améliorer **l'information** sur le revenu et sur le système de rente, de paiement.

Je sais ce que je gagne quand je travaille, mais je ne connais pas le montant de ma rente.

8

Posséder, contrôler, emprunter, conserver l'argent:

Posséder sa carte bancaire, son propre argent....

C'est ma maman qui me donne l'argent lorsque j'en ai besoin. J'aimerais parfois m'acheter des choses sans demander.

9

Former sur les droits et sur les « papiers »:

Expliquer en langage facile à lire le **système de sécurité sociale**, les divers **documents et procédures...**

Ajouter une **formation sur les droits et les papiers** à la formation professionnelle.

10

Respecter les capacités:

ne pas donner des informations trop difficiles ni trop enfantines.

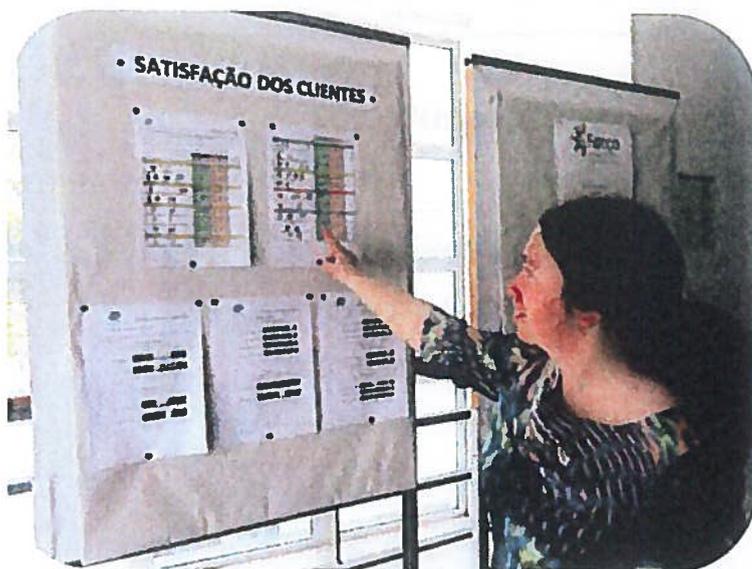
Je ne veux pas être traité comme un enfant.



Article 16

Être bien traité

Droit de ne pas être soumis à l'exploitation,
à la violence et à la maltraitance



conseil



Que signifie « être bien traité » ?

Le **respect de l'un et de l'autre** est très important pour tous.

- ◆ Se sentir respecté, être accepté comme on est, recevoir de la tolérance.
- ◆ Se sentir protégé (Exemple: protégé par la réglementation, la loi)
- ◆ Accepter la différence de l'autre, ne pas se moquer.
Certains racontent leur mauvaise expérience en classe intégrée, surtout en tant qu'adolescents.
- ◆ Être considéré comme un adulte.
- ◆ Respecter l'intimité, les objets personnels de l'autre
- ◆ Respecter les intérêts et les habitudes de l'autre
- ◆ Ne pas couper la parole à l'autre

Il faut frapper avant d'entrer dans ma chambre.

J'ai mon propre opinion, je n'aime pas que l'on parle à ma place.

S'exprimer librement:

Oser donner son opinion, son point de vue

Être entendu et informé:

Être écouté de façon active par les professionnels.

Recevoir une réponse, être informé sur le délai de la réponse.

Recevoir aussi une réponse si une proposition ne peut pas être faite.

En connaître les raisons, les arguments.

Recevoir des informations juridiques :

- Informer sur ses droits
- Définir un référent qui va aider à appliquer les droits



Être aidé, se sentir soutenu:

- ◆ Savoir où s'adresser en cas de besoin
Exemple: en cas de situation de violence.
- ◆ Trouver un appui pour certains besoins
- ◆ Recevoir un appui lors de conflits
- ◆ Être aidé dans la réalisation de ses projets
- ◆ Pouvoir travailler selon son rythme et ses compétences

Pour moi c'est important d'avoir une personne à qui je peux me confier et en qui je peux avoir confiance.



Être aidé dans la réalisation de ses projets



Les recommandations pour l'article 16



1

Inclure dans les contrats de travail des usagers
des **articles sur la protection**

2

Les institutions doivent s'engager à élargir les **bourses de travail**

3

Projets ponts: Les institutions devraient favoriser des projets « pont » vers des expériences de vie autonome:

Ceci s'adresse aux personnes pour qui les résidences à faible protection ne sont

4

Développer les formations pour devenir citoyen entier:

Former sur les relations affectives positives

Former sur l'identification des actes de discrimination, d'abus, de harcèlement

Former sur la communication pour mieux participer dans les échanges,
pour oser prendre la parole ...

Former sur les droits pour comprendre ses propres droits et
pour mieux proposer des changements.

Former sur les danger d'internet



5

Instaurer dans son organisation des groupes de paroles, des lieux de rencontre, d'écoute et d'échange

entre responsables, décideurs, encadrants, commune, famille et usagers
ceci à différents niveaux politiques

6

Instaurer des conseils et comités réguliers dans les pays où cela n'existe pas encore: des rencontres entre usagers et décideurs.

Exemple: Le **Conseil à la Vie Sociale** en France, appelé CVS.

C'est un lieu de rencontre entre usagers, éducateurs, techniciens, direction, représentants de la commune et de la famille.

On s'exprime librement et la parole de chacun est prise en compte.

Il faut formaliser ce type de rencontre avec un compte rendu, des détails...

7

Instaurer des groupes **d'auto-représentants**.

Faire partie de la **délégation du personnel**

(pour les salariés avec contrat de travail, mais l'accès est lié aux droit civiques).



Les recommandations pour l'article 16



8

Instaurer des groupes de **qualité** ou groupes de **satisfaction**.

9

Prévoir des réunions régulières pour usagers et encadrants, dans les groupes de vie, dans les équipes sur le lieu de travail.

10

Faire des entretiens « les yeux dans les yeux »
entre usager et personne de confiance/ encadrant/référent...

11

Développer la forme, les méthodes de ces rencontres:

Proposer différentes formes de rencontres avec des moyens adaptés pour se mettre à l'écoute de TOUS selon les compétences de chacun.

Utiliser les supports de communication adaptés à la personne

Faire participer les usagers dans **l'organisation** des échanges.

Donner une forme à la réunion, à **l'échange** :

leur donner une place fixe dans la planification,

faire un ordre de jour, faire des rapports en langage facile **écrit et parlé**.



Article 19

Vivre dans la société





Où vivez-vous?

- ◆ en institution, au foyer (certains rentrent le weekend chez leur famille)
- ◆ en famille
- ◆ en appartement à faible protection
- ◆ de façon indépendante (tout seul, avec d'autres, en couple)

J'ai choisi de vivre en appartement,
mais je n'ai pas choisi mes colocataires.

Aimeriez-vous vivre ailleurs ?

Oui, vivre....

- ◆ en service de logement supervisé
- ◆ en appartement, en chambre louée, en ville
- ◆ de façon indépendante
- ◆ dans une maison plus grande
- ◆ plus près de l'institution

Non : pas besoin de vivre ailleurs

- ◆ satisfait avec la maison de l'institution
- ◆ satisfait d'être avec ses amis



Quels sont les obstacles?

- ♦ Se sentir attaché à l'endroit où on vit actuellement
- ♦ Le handicap: ne pas être assez autonome.
Exemple: ne pas savoir gérer son argent et les affaires du ménage,
- ♦ Il est difficile de faire face aux petits problèmes de tous les jours
- ♦ Il est difficile si on est malade et seul
- ♦ L'argent: il n'y a pas de chambres à louer dans les prix qu'on peut payer
- ♦ Ne pas avoir d'amis dans son nouveau lieu de vie
- ♦ Se sentir seul si on habite seul



Exemple d'accompagnement personnalisé (APEMH):
Mon profil, ma page.... dans le cadre du projet de vie de l'utilisateur



Les recommandations pour l'article 19



1

- ◆ Inciter l'inclusion des personnes avec handicap **dans les écoles** dites 'normales'
- ◆ **Ouvrir le monde** du handicap à la population et inversement
- ◆ Inciter des **rencontres régulières** de ces 2 mondes afin d'arriver à du 'vivre ensemble'

2

Aider les familles à laisser leur enfant ou adulte avec handicap devenir autonome.

Et **devenir autonome** veut aussi dire **quitter** le nid de la famille! (quitter le cocon de la famille).

3

Permettre plus d'autonomie aux personnes avec handicap: les laisser faire les choses, les laisser faire ce qu'ils aiment.

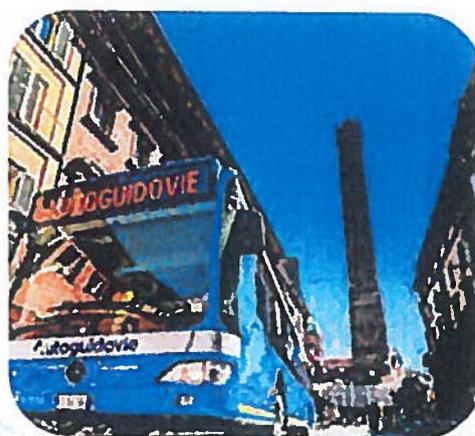
Ne pas les surprotéger, **laisser prendre des risques**, mais toujours des **risques mesurés**



Article 20

Se déplacer

Mobilité personnelle





Comment vous déplacez-vous pour aller au travail ?

- ♦ organisé par l'institution (bus collectif, taxi, navette)
- ♦ organisé par les parents
- ♦ Transport public: train, bus, téléphérique
- ♦ A pied, à vélo
- ♦ En voiture, mobylette (permis de conduire pour une **petite minorité**)

Et pendant votre temps libre ?

- ♦ Très peu de personnes avec handicap ont un permis de conduire et une voiture.
- ♦ **C'est avec le transport public** que nous rejoignons nos amis, nous allons aux concerts, nous faisons des excursions, nous atteignons les terrains de sports et la piscine
- ♦ On aime bien **sortir le soir**.
Exemple d'Italie (Bologna):
On a la chance d'avoir un bus qui roule jusqu'à deux heures du matin et qui fait un grand tour dans la ville, toujours le même.
Comme ça c'est plus facile de profiter de son temps libre dans la soirée.



Quels sont les obstacles?

Écrit par l'Italie, mais c'est une réalité dans beaucoup de pays

Les gares des petites villes ont beaucoup de **barrières** « **bâties** » (barrières architecturales).

Il manque souvent les ascenseurs pour rejoindre les quais.

Il faut toujours **prévenir le personnel** ferroviaire en avance, pour monter dans le train avec la chaise roulante.

Souvent on ne peut pas monter dans les bus avec la **chaise roulante** et les marches sont trop hautes pour ceux qui ont du mal à marcher.

Les **tableaux des horaires** sont difficiles à comprendre et les caractères sont souvent trop petits.

Plusieurs gares n'ont **pas de services d'aide** pour les personnes en situation de handicap.

Les **documents pour obtenir un abonnement au tarif réduit** sont trop difficiles à remplir, je ne peux pas le faire tout seul.

La compagnie de bus n'a pas de guichets spéciales pour les personnes avec handicap et **il nous faut de l'aide** pour acheter notre abonnement.

Aux arrêts de l'autobus il faut mettre **un plan plus facile du trajet**, les noms des rues ne nous suffisent pas.

Parfois des **gens mauvais profitent** des filles et des jeunes hommes avec handicap quand ils voyagent tout seul.



Les recommandations pour l'article 20



1

Faire pression pour des **transport publics** plus développés et plus flexibles
Développer le **transport à la demande et à bon prix.**

Prévoir **un billet unique** pour tous le transports publics (metro, train, bus...)

Parfois j'ai du mal à distinguer entre les différents tickets.

2

Travailler l'autonomie pour les déplacements inhabituels.

Avoir plus d'**informations** sur le «comment se déplacer» afin que la personne concernée soit plus indépendante.

Je ne vais pas à la sortie du personnel, car je ne sais pas comment rentrer.

3

Éliminer les **obstacles architecturaux** dans les gares et sur les moyens de transport publics.

Je ne peux pas prendre le train pour aller au travail, parce que je ne peux pas monter et descendre l'escalier du souterrain.



Les recommandations pour l'article 20



4

Afficher des horaires et des cartes de trajets **faciles à lire** à tous les arrêts.

Si je ne connais pas bien la ligne, il faut que quelqu'un me dise

5

Prévoir un **avis vocal d'arrêt** très clair et répété + **écran** sur tous les moyens de transport public, pour permettre de se préparer à temps.

Il m'arrive de manquer non arrêt parce qu'il me faut du temps pour le reconnaître.

6

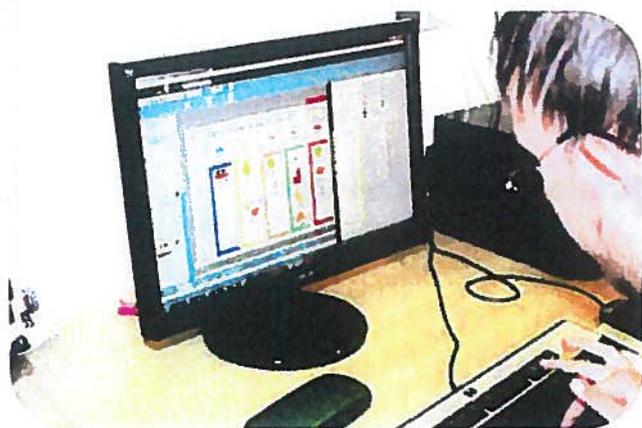
Former les personnels du transport public qui sont en contact avec les personnes avec handicap intellectuel.

Sensibiliser la population et les employés aux transports pour qu'ils contribuent à **protéger la sûreté et la dignité** des jeunes handicapés qui voyagent fréquemment.



Article 21

Exprimer son opinion, avoir accès à l'information





As-tu un lieu d'expression?

- ◆ Les groupes de parole, les réunions
Exemples: le Conseil à la Vie Sociale (CVS) (tous les 3 mois)
le Groupe de satisfaction (2 fois par an)
- ◆ Le bureau des éducateurs
- ◆ Les activités de loisirs
- ◆ Facebook , SMS, e-mail...
- ◆ Les copains, les autres travailleurs

Quand vous voulez savoir quelque chose:

Où pouvez-vous trouver l'information?

- ◆ Par les copains, et les **personnes avec lesquelles on vit**
- ◆ Par la **famille** ou les **professionnels** (éducateurs, techniciens, chefs, tuteurs, assistante sociale..)
- ◆ Pendant **la réunion** dans notre **lieu de vie**: nous réorganisons notre vie quotidienne en suivant nos idées et à l'aide d'un petit support de la part des éducateurs
- ◆ Pendant **la réunion de travail**
- ◆ Dans les revues, **journaux**, à la **télévision**, sur **internet**
- ◆ Sur le **tableau d'information** de la maison / structure



Vos idées, sont-elles entendues ?

- ◆ En général oui — quelques fois - cela dépend du chef
- ◆ Parfois, suite aux **conseils des usagers**
- ◆ Parfois ce qu'on veut dire n'est **pas bien compris**



Faire participer les personnes qui ne lisent pas
ou qui ne parlent pas.

Exemple photo: mes souhaits, ce que j'aime, ce que je n'aime pas



Les recommandations pour l'article 21



1

Sensibiliser la société pour les besoins des personnes avec handicap

Je dois **d'abord comprendre**, et **après je peux décider**.
Le langage facile est donc important partout dans ma vie.

2

Améliorer l'accès aux structures publiques et au monde du travail

Améliorer le bien-être dans la société (Welfare)

Je comprends si on m'explique.
Mais les **documents officiels** sont trop compliqués.

3

Généraliser (faire partout) les **documents officiels en langage facile** à lire et à comprendre.

Faire des résumés **faciles à écouter** (pour ceux qui ne lisent pas).

Utiliser des **aides visuelles** et les **nouvelles technologies**



4

Il est difficile d'oser parler.

Instaurer et faire connaître mieux les occasions pour s'exprimer:

réunions, comités, conseils, groupes qualité et satisfaction....
Crée des Conseils à la vie sociale ou pareil

Aussi des entretiens **individuels**

des occasions « les yeux dans les yeux » où on est seul avec un aidant

(voir aussi article 16)

L'information **les yeux dans les yeux** c'est mieux que quand il y a beaucoup de monde.

5

Améliorer la **façon de transmettre et de recueillir les informations** lors des réunions officielles, et ceci aussi pour les personnes qui ne s'expriment pas.

Je ne comprends pas ce qui se dit, **cela va trop vite**.
Les gens parlent trop vite, aussi au guichet.

Pour moi c'est plus difficile lorsqu'il y a plusieurs personnes qui **discutent en même temps**.



Les recommandations pour l'article 21



6

Lorsque c'est un lieu ou une activité connue c'est ok. Sinon j'ai parfois besoin qu'on me réexplique.

Reformuler de façon systématique

A ma réunion je n'ai pas tout compris.
La responsable parlait trop vite.
Mon éducatrice m'a **réexpliqué tranquillement** après la séance.

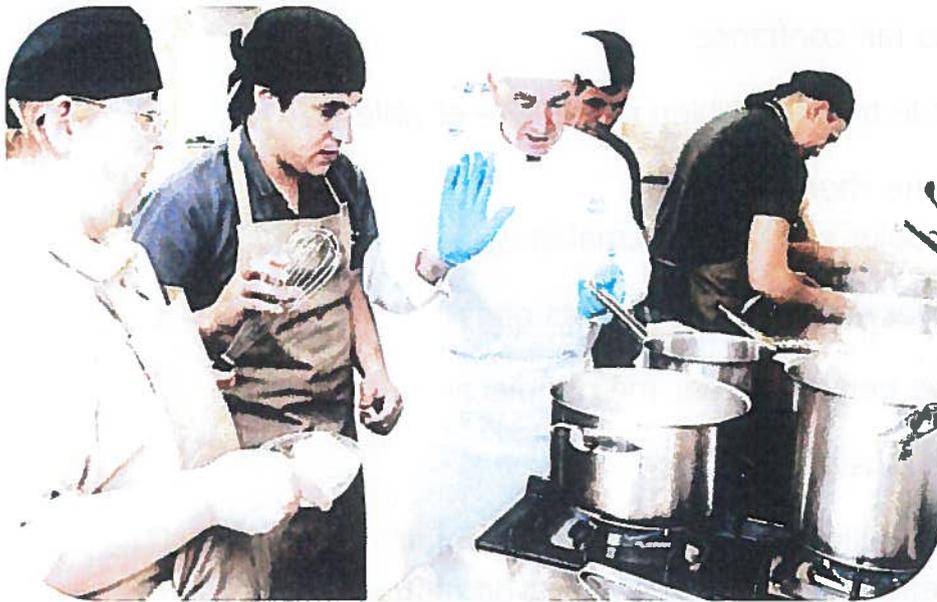
7

Utiliser les **tableaux d'informations** de façon naturelle

Utiliser le plan d'organisation et l'agenda **avec pictogrammes** si nécessaire.

8

Donner les **mêmes informations** ou instructions (infos uniformes, cohérentes dans la structure de vie ou de travail)



Article 27

Accès au travail et à l'emploi



Quand est-ce que vous vous sentez utile?

- ◆ Quand le chef nous fait confiance
- ◆ Quand on voit que le travail est bien nécessaire et utile
- ◆ Quand c'est pour une chose utile
(produit à vendre, objet pour enfants malades...)
- ◆ Quand on produit des choses pour d'autres gens
- ◆ Quand on ne trouve personne pour me remplacer
- ◆ Quand on sait faire plusieurs tâches
- ◆ Quand les autres travailleurs respectent ce qu'on fait
Exemple: garder l'endroit propre où on vient de nettoyer
- ◆ Quand on reçoit un « feedback » du maître/encadrant
avant de commencer la tâche suivante

Quel est ou était votre profession de rêve?

vétérinaire	policier	vendeuse
faire du chocolat	travailler à la commune	promener des chiens
travailler dans une crèche	travailler dans un café ou kebab	...



Avez-vous déjà rêvé d'avoir votre propre entreprise?

- ◆ Certains oui, tout en sachant que ce n'est pas faisable seul.
- ◆ D'autres ne sont pas intéressés.

Il y a beaucoup d'obstacles pour réaliser mon rêve.

C'est trop de stress!

Exemples d'entreprises rêvées: Ouvrir un petit magasin, un salon de coiffure, un garage, un restaurant, une discothèque.

Quels seraient les obstacles à surmonter selon vous?

- ◆ **La formation** est compliquée.
- ◆ **Se déplacer** : il faut avoir un **permis de conduire**
- ◆ **L'argent**: trouver une banque qui ait confiance pour donner un prêt.
- ◆ **Le personnel**: trouver du personnel qui accepte une personne avec handicap comme chef.
- ◆ **Planifier, gérer, calculer et lire**: trouver un assistant pour faire les choses difficiles. Par exemple les papiers, les factures, expliquer et traduire....
- ◆ **La langue**: c'est difficile si on parle juste une langue, et que dans le pays plusieurs langues sont parlées
- ◆ **Savoir bien parler, aussi au téléphone**: aux firmes, aux clients...



Comment pouvez-vous faire entendre vos demandes, idées, droits dans le lieu de travail?

parler directement au chef, à un représentant, à une personne de confiance

la réunion d'équipe

la boîte à idées...

le groupe qualité et satisfaction,

le CVS (Comité de la Vie Sociale)

le conseil des usagers

la délégation des jeunes, la délégation du personnel

...



Les recommandations pour l'article 27



1 Revoir l'**orientation** professionnelle

Rester ouvert en tant qu'encadrant, **écouter activement**.

Partir des désirs sans limiter ou juger
et construire un projet réalisable ensemble avec l'utilisateur.

Je voulais être vétérinaire
car j'aime travailler avec les animaux.
Maintenant je suis paysan.
Je m'occupe des animaux de la ferme.

Je voulais travailler avec les enfants.
Je suis maintenant assistante dans une
crèche pour préparer la salle, le matériel,
les repas... Ils ont tous confiance en
moi... J'ai ma propre clé, car j'arrive en
premier le matin.

Maintenir l'**orientation** professionnelle avec des stages.

J'aurais voulu découvrir autre chose.

J'ai eu des stages.

Favoriser le **travail sur le premier marché**.

Donner plus d'informations sur les **entreprises qui donnent du travail**

Donner plus d'information sur les **services qui existent** : dans l'institution,
dans le pays ou dans la commune.

Sensibiliser les services et les patrons sur les outils d'aide pour l'utilisateur.



Les recommandations pour l'article 27



2

Revoir **la formation** professionnelle

Faire une **formation pour les nouveaux usagers** sur l'institution, les papiers...

Présenter l'institution (DVD, power-point, organisation de l'institution avec photos du personnel,.....)

Rendre plus clair de quoi se compose la **formation professionnelle** et comment elle va se dérouler

Maintenir aussi la **formation générale** selon les compétences de l'utilisateur:

Le savoir général, le savoir pour la vie

lecture, calcul

gérer les papiers

moyens de communication,

communication dans le groupe

...

Respecter la **façon d'apprendre** de chacun.

Tenir compte de la **façon de travailler de la personne**

dans la mesure du possible :

travailler seul, dans un groupe, avec un collègue avec qui on s'entend bien...

Veiller aux règles **d'ergonomie et de sécurité**



Les recommandations pour l'article 27



3 Revoir la façon de **reconnaître les compétences**

Donner un **avis sur les compétences** (évaluation):

L'utilisateur aimerait avoir plus souvent un avis sur ce qu'il fait (un feed-back)

Est-ce bien ainsi?

Que doit-il faire autrement?

Que doit-il apprendre encore pour bien faire la tâche?

Le feedback peut se faire de façon directe lors du travail, et de temps en temps dans un entretien et sur une **fiche adaptée** à l'utilisateur.

Je me sens utile et je vois que j'aide beaucoup.

Mettre en valeur la formation et l'**expérience**.

Sensibiliser les responsables à reconnaître l'utilité de chaque usager.

Sans nous, il n'y a pas de poulets.

Reconnaître et rendre visible **les compétences**.

Exemple: Une personne sait faire plusieurs choses, elle peut remplacer en cas de besoin.

On m'a demandé de remplacer et j'ai pas dit non.

Favoriser la possibilité d'être un **pair aidant**.

Exemple: L'utilisateur expérimenté aide à former les « nouveaux »
Il aide à présenter l'institution au public en visite.



Les recommandations pour l'article 27



4 Revoir la façon **d'organiser les activités** (travaux, tâches..)

- ◆ Favoriser l'**autonomie** et la **prise d'initiative**.
- ◆ Donner accès à des **soutils visuels** et autres aides pour mieux comprendre
- ◆ Organiser mieux les **temps vides**, les temps d'attente entre les tâches
- ◆ Informer sur la **tâche suivante** de façon à voir le tout (vision globale).
- ◆ Tenir compte des **besoins individuels**: besoin de varier ou besoin de cadre stable et sécurisant, besoin d'apprendre et d'avancer...

5 Revoir la façon de **communiquer** (voir aussi sous article 21)

Dans les **réunions et espaces de discussion** :

- ◆ Trouver des moyens pour participer autrement: pour ceux qui ne lisent pas ou qui n'aiment pas parler devant les autres
- ◆ Donner l'occasion à l'utilisateur de parler seul avec le responsable ou avec le représentant des usagers
- ◆ Former à utiliser les aides visuelles (plans, fiches à pictos)
- ◆ Former à utiliser des « grilles adaptées » avec des images pour prendre les notes
- ◆ Afficher les rapports en langage facile (phrases simples et images)

Informez mieux, car les usagers ne connaissent pas toujours bien les services, les possibilités d'expression et de participation.

Exemple : Expliquer ce qu'est une délégation de personnel; présenter l'institution (voir aussi page 39)



Article 29

Participer dans la vie politique et publique



Article 29

Participer à la vie politique et publique



Votez-vous? Aimeriez-vous voter ?

Il y a des différences selon pays, institution, compétences de la personnes.
Beaucoup votent, s'ils ont les compétences et le droit de vote.
Certains aimeraient mais n'ont pas le droit de vote.
D'autres ne sont pas intéressés. Ou ne comprennent pas vu leur handicap.

C'est très important de voter pour être écoutés comme des vrais citoyens.

Pourquoi voter est important ?

- ◆ Le vote sert à choisir les représentants qui gèrent le pays
- ◆ On a confiance dans les institutions
- ◆ Pour être comme les autres

C'est difficile de comprendre comment cela se passe et aussi les discours.

La façon de parler des politiciens est pour beaucoup mais pas pour tout le monde, et surtout pas pour nous.

Quels sont les obstacles (barrières) ?

- ◆ il manque les informations claires sur le vote et sur les contenus des programmes politiques
- ◆ les personnes avec handicap sous tutelle perdent leurs droits civils
- ◆ il faudrait une aide, un accompagnateur dans la cabine



Les recommandations pour l'article 29



1

Elargir l'éligibilité des votants

Cela veut dire: **beaucoup plus de personnes** devraient pouvoir voter.

Détacher le droit de vote de la tutelle,

Réviser le système des tutelles pour que la personne ne perde pas tous ses droits civiques, donc qu'elle garde son droit de vote !

2

J'ai besoin d'aide...

Faciliter l'accès aux **informations** pour les personnes en situation de handicap.
Faire plus en langage facile écrit et parlé.

Aider à **financer les moyens** pour arriver à l'information.

Rendre les **bulletins de vote plus accessibles**,
aussi pour ceux qui ne lisent pas.

3

Faciliter **l'accès physique** au bureau de vote
et la possibilité d'avoir un accompagnant dans le bureau de vote

4

Former à la prise d'opinion

Former à la recherche d'informations

Susciter la participation à des groupes de quartiers, de parole



Droits citoyens - Questions du groupe 1 : Lieux de vie

Que signifie pour vous: Être bien traité sur son lieu de vie ?



Vote: Est-ce que vous votez? Si non : aimeriez-vous voter?

Pourquoi? Quels sont les obstacles?

Savez-vous à quoi sert le vote?

Avez-vous accès aux informations?



Gérer son budget

Connaissez-vous le montant de votre allocation?

Savez-vous combien d'argent vous avez sur votre compte?

Gérez-vous seul votre argent?

Quels sont les obstacles?



Lieu de vie : Où vivez-vous ?

Aimeriez-vous vivre ailleurs?

Quels sont les obstacles?



Lieu d'expression:

Avez-vous un lieu d'expression dans votre milieu de vie?

Vos idées sont-elles entendues?

Quand vous voulez savoir quelque chose : Où pouvez-vous trouver l'information?



Y a-t-il des choses à améliorer?





Droits citoyens - Questions du groupe 2 : Lieux de travail

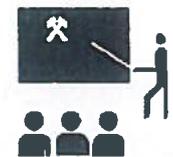
Que signifie : Être **bien traité** au travail ?



Quels sont vos **droits et devoirs**?



Avez-vous bénéficié d'une **formation**
ou d'un programme d'**orientation** pour trouver du travail ?



Êtes-vous **satisfait de votre salaire**?



Comment pouvez-vous **faire entendre vos demandes**,
vos propositions, exprimer vos droits ?



Disposez-vous d'un **espace de travail** adapté, approprié?
(ergonomie, éclairage, bruit, espace, température...)



Quand vous sentez-vous **utile et reconnu** dans votre travail ?



Connaissez-vous **des entreprises** qui proposent du travail
à des personnes avec handicap ?



Avez-vous déjà imaginé ou souhaité avoir votre **propre entreprise** ?
Quels seraient **les obstacles** à surmonter ?

Avez-vous le **sentiment d'avancer** dans le travail?

Vous êtes-vous **retrouvé sans avenir** professionnel ? (= sans travail)
Et si oui: Comment avez-vous pu reconstruire un projet ?





Groupe 2 : Lieux de travail

Questions plus concrètes en plus et ce que il faudrait améliorer.

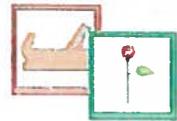
Comment s'est passé votre **entretien d'embauche** ?
Etiez-vous bien préparé, vous sentiez-vous à l'aise?



Comment vous **déplacez-vous** pour aller au travail ?



Connaissez-vous tous les ateliers ou domaines de votre **institution** ?
Connaissez vous des services (Où allez-vous en cas de....?)

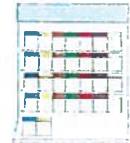


Pouvez-vous **parler à quelqu'un** sur votre journée de travail
lorsque vous rentrez le soir? Est-ce important?



Au travail: Qui **planifie** les tâches et les activités ?

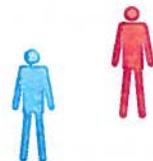
Connaissez-vous le **plan de travail** de la journée, de la semaine ?



Dans le cadre de votre travail pouvez-vous apporter **vos idées** ?
(Aussi: si l'idée est réalisée ou pourquoi pas)



Pouvez-vous choisir **avec qui** vous allez travailler ?



Comment se passent les **réunions au travail** ?

les réunions de suivis, de bilan?...

Êtes-vous bien préparés, vous sentez-vous à l'aise ?



Quand vous voulez savoir quelque chose:

Où est-ce que vous allez **pour vous informer** ?

Y a-t-il des informations que vous comprenez bien?





Rencontre des groupes 1 et 2 à Manresa, Espagne, AMPANS



Logo pour langage facile d'Inclusion Europe

- ◆ Ceci est une première version écrite en français dans **un langage plus facile**
- ◆ Elle sera traduite par les partenaires dans leur propre langue.
- ◆ Pour plus d'informations: info@klaro.lu



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie

